

MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE LAC-AUX-SABLES

ORDRE DU JOUR SESSION RÉGULIÈRE DU 1^{ER} OCTOBRE 2007

Ouverture de l'assemblée

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal
3. Rapport de la présidente d'élection – Élection partielle du 30 septembre 2007
4. Correspondance

Période de question – Parole à l'assemblée

5. Rapport des comités – Inspecteur responsable du règlement sur les chiens – Rapport mensuel
6. Trésorerie
7. Adoption des comptes fournisseurs
8. Engagement de crédits - Octobre 2007
9. FQM – Inscription au congrès
10. FQM – Formation – Responsabilités gouvernementales et municipales en matière de sécurité civile
11. Salle municipale Hervey Jonction – Prêt de la salle
12. Carrefour Jeunesse-Emploi Mékinac – Prêt salle municipale de Lac-aux-Sables
14. FQM – Formation – Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables
15. Inscription – Forum des intervenants touristiques de Mékinac
16. Avis de motion – Règlement concernant les ententes relatives aux travaux municipaux
17. Nomination d'un représentant du conseil - MISMEK
18. Varia
 - 18.1 Coop l'As des services – Remboursement des frais DAS
 - 18.2 Mise aux normes du système de distribution d'eau potable – Demande de paiement n° 7
 - 18.3 Xittel – Internet haute vitesse – Secteur Hervey Jonction
 - 18.4 MRNF – Protection du bassin versant du lac aux Sables

Période de question – Parole à l'assemblée

19. Levée de l'assemblée

Province de Québec

***Municipalité de la Paroisse
de Lac-aux-Sables***

Séance régulière de ce conseil tenue à Lac-aux-Sables à l'heure ordinaire des séances ce premier jour d'octobre deux mil sept (1^{er} octobre 2007) à la salle municipale de Lac-aux-Sables, 820, rue Saint-Alphonse.

À laquelle sont présents les membres du conseil :

Marius St-Amant, Maire
Réal Marcotte, conseiller
Jacques Champagne, conseiller
Marielle Denis, conseillère
Yvon Bourassa, conseiller

Le conseiller Jean-Pierre Delisle est absent.

FORMANT QUORUM

Ouverture de l'assemblée

La session est ouverte à dix-neuf heures trente (19 h 30), sous la présidence du maire, monsieur Marius St-Amant. Madame Nathalie Vallée, Directrice générale & Secrétaire-trésorière, agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

1. Adoption de l'ordre du jour

2007-10-264

Il est proposé par Yvon Bourassa, appuyé par Jacques Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers (4), que le conseil adopte l'ordre du jour de la session du 1^{er} octobre 2007 en laissant le point **VARIA** ouvert.

ADOPTÉE

2. Adoption du procès-verbal

CONSIDÉRANT que le procès-verbal de la session régulière du *4 septembre 2007* a été remis aux élus au moins quarante-huit (48) heures avant la présente session;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil reconnaissent l'avoir reçu et lu;

2007-10-265

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marielle Denis, appuyé par Réal Marcotte et résolu à l'unanimité des conseillers (4), que le procès-verbal de la session régulière du *4 septembre 2007* soit et est adopté, tel que rédigé.

ADOPTÉE

3. Rapport de la présidente d'élection – Élection partielle du 30 septembre 2007

Pour faire suite au dépôt des bulletins de mise en candidature, il est démontré que les candidats ayant déposés leur bulletin au poste en nomination sont les suivants et que le résultat de l'élection incluant le vote par anticipation est :

Nombre de votes : 566 Taux de participation : 41 %

POSTE NUMÉRO 1 :

BÉLAND, Suzanne	144
GRÉGOIRE, Charles-Marie	141
HAMELIN, Yvan	141
SAINT-AMAND, Madeleine	123

Comme présidente d'élection, je procéderai à l'assermentation de la candidate élue le 5 octobre 2007, soit après le délai prévu à l'article 264 de la LERM relativement à la demande d'un nouveau dépouillement ou d'un nouveau recensement des votes.

Nathalie Vallée, g.m.a.
Présidente d'élection
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Publicité – Bulletin de liaison Autour d'ELLES

- 2007-10-266** Il est proposé par Yvon Bourassa, appuyé par Marielle Denis et résolu à l'unanimité des conseillers (4), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables participe au bulletin Autour d'ELLES en publiant un espace publicitaire dans les trois (3) publications annuelles, soit pour un montant de 75 \$.

ADOPTÉE

Club de l'Âge d'Or Lac-aux-Sables – Salle Lac-aux-Sables pour soirée de danse

- 2007-10-267** Il est proposé par Yvon Bourassa, appuyé par Jacques Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers (4), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables accepte d'inclure, dans le coût de location mensuel de la salle municipale de 50 \$ pour le Club de l'Âge d'Or de Lac-aux-Sables, la location pour la soirée de danse mensuelle et ce, tant qu'il n'y aura pas de changement dans la tarification pour la location des salles. Ainsi, la politique de tarification des locations de salle fera l'objet d'une réflexion lors de la préparation des prévisions budgétaires et il pourrait y avoir un montant pour les frais de conciergerie qui s'ajoute.

ADOPTÉE

4. Correspondance

CONSIDÉRANT le bordereau de correspondance numéro 01-10-2007 préparé par madame Nathalie Vallée, Directrice générale & Secrétaire-trésorière faisant état de la correspondance du mois;

- 2007-10-268** **EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Marielle Denis, appuyé par Jacques Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers (4), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables accepte le dépôt du Bordereau de correspondance numéro 01-10-2007.

ADOPTÉE

Période de question – Parole à l'assemblée

Début : 19 h 38
Fin : 19 h 38 (pas de question)

5. Rapport des comités – Inspecteur responsable du règlement sur les chiens – Rapport mensuel

L'inspecteur responsable du règlement sur les chiens dépose le rapport du mois de septembre 2007.

6. Trésorerie

Conformément à l'article 176.4 du *Code municipal* qui stipule que la Directrice générale & Secrétaire-trésorière doit faire rapport au conseil, au moins une fois par trimestre, de la situation financière de la municipalité, madame Nathalie Vallée, Directrice générale & Secrétaire-trésorière de la municipalité dépose aux membres du conseil municipal l'état des activités financières au 31 août 2007.

7. Adoption des comptes fournisseurs

2007-10-269

Il est proposé par Jacques Champagne, appuyé par Réal Marcotte et résolu à l'unanimité des conseillers (4), que les comptes présentés dans la liste suggérée des paiements automatiques au 30 septembre 2007 au montant de 139 504,98 \$ soient approuvés et payés.

Je soussignée, certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrétées dans la liste des comptes au 30 septembre 2007.

Nathalie Vallée, g.m.a
Directrice générale & Secrétaire-trésorière

ADOPTÉE

8. Engagement de crédits - Octobre 2007

2007-10-270

Il est proposé par Yvon Bourassa, appuyé par Réal Marcotte et résolu à l'unanimité des conseillers (4), que les dépenses suivantes soient autorisées en octobre 2007, selon la liste présentée.

DESCRIPTION	MONTANT
Défibrillateur	4 615 \$
Ponceau – Ch. Tawachiche	3 000 \$
Réparation cube	1 240 \$
Total	8 855 \$

ADOPTÉE

9. FOM – Inscription au congrès

2007-10-271

Il est proposé par Jacques Champagne, appuyé par Marielle Denis et résolu à l'unanimité des conseillers (4), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables autorise le conseiller Yvon Bourassa à participer au congrès de la Fédération Québécoise des Municipalités qui se tiendra à Québec les 27, 28 et 29 septembre 2007. La municipalité défraiera le coût d'inscription de 598,24 \$.

ADOPTÉE

10. FOM – Formation – Responsabilités gouvernementales et municipales en matière de sécurité civile

2007-10-272 Il est proposé par Marielle Denis, appuyé par Réal Marcotte et résolu à l'unanimité des conseillers (4), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables autorise les conseillers Jacques Champagne, Yvon Bourassa et Jean-Pierre Delisle à participer à la formation offerte par la FQM « *Responsabilité gouvernementales et municipales en matière de sécurité civile* » qui se tiendra à Trois-Rivières le 14 novembre 2007. La municipalité défraiera les frais de déplacement.

ADOPTÉE

11. Salle municipale Hervey Jonction – Prêt de la salle

2007-10-273 Il est proposé par Yvon Bourassa, appuyé par Jacques Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers (4), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables prête la salle municipale de Hervey Jonction à la Fondation Ralliance Arts pour la tenue de cours de peinture un vendredi soir sur deux à compter du 19 octobre 2007 jusqu'au 27 juin 2008.

ADOPTÉE

12. Carrefour Jeunesse-Emploi Mékinac – Prêt salle municipale de Lac-aux-Sables

2007-10-274 Il est proposé par Réal Marcotte, appuyé par Marielle Denis et résolu à l'unanimité des conseillers (4), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables prête la salle municipale de Lac-aux-Sables le 8 novembre de 18 h à 21 h à Carrefour Jeunesse-Emploi Mékinac pour la tenue d'un atelier d'orientation destiné aux parents de la MRC de Mékinac.

ADOPTÉE

13. Inspecteur en bâtiment et en environnement – Engagement

CONSIDÉRANT que madame Katy Bacon, inspectrice en bâtiment et en environnement quittera fin novembre pour une période de 50 semaines pour son congé de maternité;

CONSIDÉRANT la résolution numéro 2007-08-229 par laquelle le conseil municipal a formé un comité de sélection pour l'étude des candidatures pour le poste d'inspecteur en bâtiment et en environnement, soit les conseillers Yvon Bourassa, Réal Marcotte et Marielle Denis ainsi que la Directrice générale & Secrétaire-trésorière, Nathalie Vallée et l'inspectrice en bâtiment et en environnement, Katy Bacon;

CONSIDÉRANT les résultats obtenus des candidats rencontrés en entrevue par le comité de sélection;

CONSIDÉRANT que lors des examens écrits et oraux effectués par le comité de sélection, monsieur Danny Roy s'est révélé la personne la plus apte à exercer la fonction d'inspecteur en bâtiment et en environnement de la municipalité;

2007-10-275 **EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Yvon Bourassa, appuyé par Réal Marcotte et résolu à l'unanimité des conseillers (4), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sable engage monsieur Danny Roy au poste d'inspecteur en bâtiment et en environnement de la municipalité pour la période du congé de maternité de madame Katy Bacon. Les conditions d'embauche et de travail sont définies par contrat dûment adopté par le conseil après entente. Le maire est autorisé à signer ledit contrat pour et au nom de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables.

ADOPTÉE

14. FQM – Formation – Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables

2007-10-276 Il est proposé par Réal Marcotte, appuyé par Marielle Denis et résolu à l'unanimité des conseillers (4), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables autorise l'inspecteur en bâtiment et en environnement à participer à la formation offerte par la FQM « *Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables* » qui se tiendra à Granby les 25 et 26 octobre 2007. La municipalité défraiera les frais d'inscription au montant de 393,13 \$ en plus des frais de séjour et de déplacement.

ADOPTÉE

15. Inscription – Forum des intervenants touristiques de Mékinac

2007-10-277 Il est proposé par Jacques Champagne, appuyé par Marielle Denis et résolu à l'unanimité des conseillers (4), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables autorise le maire, monsieur Marius St-Amant et les conseillers Réal Marcotte, Jacques Champagne, Marielle Denis et Yvon Bourassa à participer au Forum des intervenants touristiques de Mékinac qui se tiendra lundi le 29 octobre 2007 à St-Tite. La municipalité défraiera les frais de déplacement.

ADOPTÉE

16. Avis de motion – Règlement concernant les ententes relatives aux travaux municipaux

2007-10-278 Yvon Bourassa donne avis de motion que lors de la prochaine assemblée ou lors de toute assemblée subséquente, le conseil étudiera et adoptera, s'il y a lieu, un règlement concernant les ententes relatives aux travaux municipaux.

17. Nomination d'un représentant du conseil - MISMEK

2007-10-279 Il est proposé par Jacques Champagne, appuyé par Réal Marcotte et résolu à l'unanimité des conseillers (4), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables nomme le maire, monsieur Marius St-Amant comme représentant du conseil afin de siéger au comité MISMEK.

ADOPTÉE

18. Varia

18.1 Coop l'As des services – Remboursement des frais DAS

CONSIDÉRANT que la municipalité s'est engagée à rembourser les frais occasionnés pour la formation du coordonnateur ainsi que les déductions à la source (partie employeur) jusqu'à un maximum de 2 000 \$ et que les pièces justificatives confirment une dépense de 1 709,08 \$;

2007-10-280 **EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Yvon Bourassa, appuyé par Jacques Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers (4), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables verse la somme de 1 709,08 \$ à la Coop L'As des services pour couvrir les déductions à la source et la formation du coordonnateur pour l'année 2007.

ADOPTÉE

18.2 Mise aux normes du système de distribution d'eau potable – Demande de paiement n° 7

CONSIDÉRANT la demande de paiement n° 7 de l'Entrepreneur Continental Division de DJL inc. pour les travaux exécutés jusqu'au 27 septembre 2007 en plus de réduire la retenue à 5 %;

2007-10-281

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marielle Denis, appuyé par Réal Marcotte et résolu à l'unanimité des conseillers (4), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables accepte la demande de paiement n° 7 de l'Entrepreneur Continental Division de DJL inc. et verse un montant de 156 349,39 \$ incluant toutes les taxes et ce, après avoir appliqué la retenue à 5 %.

ADOPTÉE

18.3 Xittel – Internet haute vitesse – Secteur Hervey Jonction

CONSIDÉRANT que la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables désire installer une tour de 30 m à la salle municipale de Hervey Jonction et de fournir un espace sur cette tour à Télécommunications Xittel pour le service internet haute vitesse dans le secteur de Hervey Jonction;

CONSIDÉRANT le bail de location de tour préparé par Télécommunications Xittel inc. et que ce dernier fait partie intégrante de la présente résolution;

2007-10-282

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yvon Bourassa, appuyé par Réal Marcotte et résolu à l'unanimité des conseillers (4), que la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables autorise le maire et la Directrice générale & Secrétaire-trésorière à signer le bail de location pour et au nom de la municipalité. Il est de plus résolu d'affecter le surplus accumulé pour une somme de 6 000 \$ afin de couvrir les frais d'achat et d'installation d'une tour de 30 m sur le terrain de la salle municipale de Hervey Jonction.

ADOPTÉE

18.4 MRNF – Protection du bassin versant du lac aux Sables

CONSIDÉRANT que le Ministère des Affaires municipales et des Régions, en octroyant une subvention pour la mise aux normes du réseau de distribution d'eau potable, a recommandé de mettre en œuvre des moyens afin de protéger la qualité et l'intégrité de notre source d'eau potable qu'est le lac aux Sables;

CONSIDÉRANT que la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables a procédé en 2006-2007 aux travaux de mise aux normes de son système de distribution d'eau potable dont la source est le lac aux Sables ;

CONSIDÉRANT que pour la protection de la qualité de l'eau brute du lac aux Sables il est aussi nécessaire de protéger la qualité des eaux de tout le bassin versant de ce lac ;

CONSIDÉRANT que plusieurs des lacs du bassin versant du lac aux Sables se situent sur le domaine des terres publiques ;

2007-10-283

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Champagne, appuyé par Yvon Bourassa et résolu à l'unanimité des conseillers (4), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables demande au ministère des Ressources naturelles et de la Faune de n'autoriser aucun développement, soit pour villégiature, soit pour coupe de bois ou pour tout autre aménagement

pouvant détériorer la qualité des eaux des lacs du bassin versant du lac aux Sables sur les terres publiques touchant les lacs de ce bassin versant.

ADOPTÉE

Période de question – Parole à l’assemblée

Début : 19 h 57
Fin : 20 h 11

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

(Article 961, Code Municipal du Québec)

Je soussignée, Nathalie Vallée, Directrice générale & Secrétaire-trésorière de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables, certifie que la municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses sont listées, approuvées et ou projetées par le conseil municipal.

Nathalie Vallée g.m.a.,
Directrice générale & Secrétaire-trésorière

19. Levée de l’assemblée

2007-10-284

Les sujets à l’ordre du jour ayant tous été épuisés, il est proposé par Marielle Denis, appuyé par Jacques Champagne et résolu à l’unanimité des conseillers (4), que la séance soit levée à 20 h 11.

ADOPTÉE

M. Marius St-Amant
Maire

Mme Nathalie Vallée
Directrice générale &
Secrétaire-trésorière